

**Sugestão de citação:** Anonym (Ed.): "XXVIII. Discours", em: *Le Spectateur ou le Socrate moderne*, Vol.3\028 (1716), S. 174-178, etidado em: Ertler, Klaus-Dieter (Ed.): Os "Spectators" no contexto internacional. Edição Digital, Graz 2011-2019, [hdl.handle.net/11471/513.20.1183](https://hdl.handle.net/11471/513.20.1183)

### XXVIII. Discours

*Hoc maxime officii est, ut quisque maxime  
opis indigeat, ita ei potissimum opitulari.*

CIC. de Offic. L. I. c. 15.

*Plus une Personne a besoin de notre secours, plus  
nous sommes obligez de lui fournir. \*ZM*

*De L'HUMEUR BIENFAISANTE & généreuse envers tout le monde*

Il n'y a personne qui mérite d'être plus estimé que les autres, à moins qu'il ne soit plus utile à la Société, & qu'il ne se fasse un vrai plaisir de rendre service dans toutes les occasions qui se presentent. Ceux qui, par leur naissance, ou par leurs talens extraordinaires, sont élevez aux premiers Emplois de l'Etat, sont indispensablement obligez de marquer leur zèle pour le service du Public ; où tous ces avantages leur deviennent funestes, & il vaudroit mieux qu'ils menassent une vie obscure & privée. Lorsque les occasions & la volonté se trouvent dans la même Personne, nous voyons quelquefois des Exemples d'une Vertu sublime, qui nous éblouissent les yeux à un tel point, que nous regardons avec mépris tout ce qui se passe dans un Sphere subalterne, & que nous pourrions pratiquer nous-mêmes. Mais c'est un défaut de l'Esprit, qui tient un peu de l'Ambition Romanesque pour les grandes Aventures, & les beaux Exploits d'armes. Il est au pouvoir de tout Homme, qui se trouve au dessus de la Mendicité, de faire des actions, non seulement nobles, mais heroïques. Le grand Principe de la Vertu civile est le renoncement à soi-même, & il n'y a personne qui n'ait occasion de l'exercer en faveur des autres, dans quelque état qu'il soit réduit : pourvu qu'il fasse alors tout ce qui dépend de lui, on ne sauroit en exiger davantage, & il ne mérite pas moins l'estime de ses Amis, que s'il avoit tenté les entreprises où il y a le plus d'éclat. Ceux qui aiment à servir tout le monde different plutôt dans leurs circonstances qu'à l'égard de leur Vertu ; & celui qui fait tout ce qui est à son pouvoir, dans le bas étage où il se trouve, approche plus du Héros que celui qui obmet une action louable qu'il peut executer, dans le Poste éminent, où la Providence l'a mis. Il n'y a que peu d'années que *Lapirius* hérita d'un grand Bien , par la volonté de son Père & à cause de la vie déréglée de son Frere aîné. Celui-ci, touché de honte & d'un sérieux repentir, devint aussi remarquable par son changement, qu'il l'avoit d'abord été par sa débauche. *Lapirius*, charmé du retour de son Frere, lui écrivit, un beau premier de l'an, un Billet conçu en ces termes :

« Je vous envoie ici, mon cher Frere, le Testament de notre Pere, qui m'a fait l'Héritier Universel de tout son bien. Si Dieu lui avoit prolongé la vie jusques-ici, il n'en auroit pas disposé de même ; il en exclut l'Homme que vous étiez alors, & je le rends à celui que vous êtes aujourd'hui. Je suis, &c. »

P. T.

Si d'un côté les Hommes d'un esprit noble & généreux, qui se trouvent à la tête des affaires, ou des armées, s'exposent à de grands périls pour le bien de leur Patrie, dans le tems même qu'ils sont animez du desir de la gloire ; il y en a de l'autre, qui, dans une vie privée, renoncent à des avantages considérables, pour soutenir leurs Amis au milieu de quelque infortune, & suivre leur naturel bienfaisant. On peut dire que ce sont des Héros, qui, par une secrette influence du Ciel, méprisent les richesses & tous les plaisirs du monde, pour consoler les cœurs

affligez, relever une Famille qui est sur le point de tomber en ruine, assurer une bonne partie du Commerce de la Nation avec un Païs voisin, donner de l'ouvrage aux Personnes industrieuses, sauver le bien d'un pauvre Pupille, & réjouir les entrailles d'un Pere qui est en deuil. Ceux qui ne cherchent que les plaisirs, ou le gain, ne se mettent pas fort en peine des exemples de générosité qu'on voit quelquefois dans la Ville. Ils prendroient pour un Roman si on leur disoit ce qu'un de nos Marchands fit l'autre jour à l'égard d'un de ses Amis, qui se trouvoit dans l'embarras, & dont la chute ne pouvoit qu'entraîner celle de bien d'autres. Il lui écrivit un Billet, où il y a plus de grandeur d'ame, que je n'en ai jamais vu dans une Lettre de *Strephon* à *Philis*, & que je vais insérer ici, à cause de cela, dans toute la simplicité naturelle.

« J'ai appris, mon cher Monsieur, les malheurs qui vous sont arrivez, & qui vous mettent aujourd'hui dans une peine extrême. Je connois votre bon naturel, votre industrie & votre probité, & c'est pour cela que j'ai résolu de vous soutenir de tout mon crédit. Ne vous découragez pas, s'il vous plaît ; le Porteur de la presente vous remettra cinq mille Pièces, & il a ordre d'accepter pour mon compte pareille somme que vous pouvez tirer su lui. J'ai fait ceci à la hâte, de peur de venir trop tard à votre secours ; mais vous pouvez vous prévaloir sur moi jusques à la somme de cinquante mille Livres sterlin. Je veux bien risquer de la perdre en faveur d'un aussi honnête Homme que vous êtes, & que j'aime de tout mon cœur. Je suis, &c. »

G. S.

Il me semble que *Montaigne*, dans quelque endroit de ses Essais, parle d'un Livre de Famille, où l'on avoit inséré, d'une Génération à l'autre, tout ce qui s'étoit passé de remarquable à l'égard des Membres qui la composoient. Si les Familles intéressées dans cette générosité suivoient une pareille méthode, j'ai de la peine à croire qu'aucune autre en *Europe* pût donner un exemple d'un service mieux placé, ou rendu de meilleure grace. J'ai déjà fait voir dans un de mes DISCOURS<sup>1</sup> précédens, qu'il est cruel de répandre certains bruits au desavantage d'un Négociant ; & plus une démarche de cette nature est indigne, plus un acte d'humanité envers lui mérite des éloges. Je me souviens d'avoir entendu un Jurisconsulte de mes Amis faire le recit d'une tradition qu'il y a dans son Colège du <sup>2</sup>*Temple*, où la Société avoit accoutumé autrefois de se choisir des Monarques pour un certain tems, & de fournir à leur dépense :

« Un de nos Rois, *dit-il*, avoit porté sa magnificence un peu trop loin ; de sorte qu'on nomma des Commissaires pour examiner ses Comptes. Entre divers articles, il parut que Sa Majesté, se promenant un jour *incognito* sous les Galeries du Temple, entendit un pauvre Homme qui disoit à un autre, qu'une telle petite Somme le rendroit l'Homme du monde le plus heureux. Le Roi, touché d'une compassion véritablement Royale, s'informa sous main du caractere de cet Homme, & sur ce qu'il le trouva un objet digne de sa Charité, il lui envoya cet argent. Lorsque les Commissaires en firent leur rapport, à l'ouïe de cet article : *Pour rendre un Homme heureux dix Livres sterlin*, toute la Société y aplaudit d'une commune voix, & approuva ses Comptes sans en venir à un plus long examen. »

T.

---

<sup>1</sup> C'est le IX. de ce Volume.

<sup>2</sup> Voyez la Note qui est au bas de la 10. p. du I. Tome.